



*Conseil consultatif lyonnais Covid

Lyon, le 27 février 2021

Avis du Conseil Consultatif Lyonnais COVID Séance du 27 février 2021

Préambule

Le Conseil consultatif lyonnais COVID (CCLC) s'est réuni ce samedi 27 février entre 9h à 12h30 dans le salon Justin Godart à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Pour cette troisième réunion du conseil, 12 représentant.e.s de structures locales et 12 habitant.e.s étaient présent.es.

Le Conseil consultatif lyonnais COVID a été saisi de questions liées aux situations de vulnérabilité des étudiant.e.s et de la jeunesse, exacerbées en cette période de crise sanitaire et a ainsi pu proposer et prioriser les actions d'urgence à destination des jeunes et des étudiants. Les membres ont ensuite échangé autour de la place/le rôle souhaités/souhaitables pour la jeunesse dans le futur, et ont formulé des pistes de formes d'implication de la jeunesse et des étudiant.e.s dans la vie et le développement d'une cité résiliente et inclusive.

Le document présent constitue l'avis du Conseil consultatif lyonnais COVID, résultat de cette réunion.

Avis sur les court et moyen termes

Pour cette première séquence les membres du CCLC se voient proposer de réfléchir aux questions suivantes :

Comment répondre aux situations de mal-être et de précarité rencontrées par cette partie de la population, renforcées par les contraintes liées à la situation actuelle ? Quelles priorisations seraient à faire ? Quelles initiatives individuelles et collectives pourraient être renforcées, mises en valeur ou inventées ?

Comment permettre à chacun.e de connaître ses droits afin de pouvoir se saisir des dispositifs de solidarité existants ?

En s'appuyant sur des personas recouvrant différentes situations de jeunes et/ou étudiant.e.s, le Conseil a pu partager ses ressentis et identifier des priorités sur lesquelles agir à court et moyen termes. Le Conseil a pu échanger en petits groupes autour d'une question spécifique :

- **Que vous inspire cette situation ? Identifier les éléments / traits saillants sur lesquels il faudrait travailler.**

Une restitution collective a permis de souligner les éléments de ressentis partagés :

- Une première thématique est développée autour des droits et des aides : non-utilisation des aides parce que non connues ou trop complexes d'accès.
- Une autre thématique est identifiée autour de la fragilité psycho-sociale : situation anxiogène, deuil des projets pendant la situation sanitaire, absence et remise en cause de projets à long terme.
- La question financière est aussi importante : il faut développer des aides spécifiques pour les jeunes. Il est nécessaire d'intégrer une notion d'aides à la réinsertion, les allocations au chômage, les situations de fin de droit (...).
- Il faut surtout donner la parole aux jeunes, aller vers eux, les écouter sur les situations qu'ils vivent afin qu'ils fassent part de leurs propres idées, pour trouver les meilleures solutions.

Dans toutes ces thématiques, un point commun ressort, celle de l'urgence, qu'elle soit sociale, psychologique ou économique.

Dans un second temps, le Conseil a pu formuler des propositions autour des questions suivantes :

Quelles sont les problématiques majeures sur lesquelles agir prioritairement ? Quelles actions mettre en place ? La situation est-elle différente entre les étudiant.es et les autres jeunes, actifs, en recherche d'emploi ou en rupture ? Les solutions seraient-elles également utiles pour les autres citoyen.ne.s aux difficultés exacerbées par cette situation sanitaire ?

Pour trouver les solutions les plus pertinentes, les membres du Conseil insistent sur la nécessité d'identifier tous les jeunes (et aussi les jeunes en difficulté) afin de leur donner la parole et l'espace pour pouvoir répondre à leurs besoins.

Les membres du Conseil ont proposé plusieurs orientations :

***S'appuyer sur les relais**

- Identifier les jeunes par les structures existantes,
- Activer les structures déjà présentes, qui accueillent des publics jeunes,
- Orienter et accompagner vers une structure de médiation droit-santé : faciliter l'accès face à la complexité.

***Lutter contre l'isolement**

- Avoir le souci de chacun : sortir de l'isolement par le lien social,
- S'appuyer sur les acteurs locaux pour développer les mises en relation,
- Retrouver des rapports à l'autre à travers son environnement proche (forme artistique par exemple) pour garder espoir en ses projets de vie.

***Développer les aides**

- Mettre en place des aides financières pour les jeunes = soutien à tous les jeunes entre 18 et 25 ans (revenu),
- Développer un meilleur accompagnement pour l'accès à l'emploi,
- Proposer systématiquement un accompagnement humain pour aider à remplir Parcours sup',
- Renforcer les possibilités de modes de garde d'enfants : accueils d'urgence.

[Le détail de ces actions est à retrouver en annexe de cet avis.](#)

Avis sur le long terme

A travers ce Conseil consultatif lyonnais COVID, la Ville de Lyon souhaite intégrer une réflexion sur un temps long. L'épisode sanitaire n'a fait qu'exacerber des situations déjà fragiles et rappelle à chacun.e les défis à relever pour un vivre ensemble apaisé. Cette deuxième séquence invite les membres du Conseil à se projeter dans le futur et à réfléchir à la place de cette jeunesse dans notre société.

Le Conseil a pu formuler des propositions autour des questions suivantes :

Comment accompagner l'émancipation de la jeunesse en particulier, confrontée aux défis majeurs du monde à venir ? Quel.s rôle.s la jeunesse pourrait-elle jouer dans le futur ?

Les groupes ont échangé et partagé des éléments de ressentis sur la place/la considération des jeunes aujourd'hui et dans le futur :

- Une jeunesse qui a besoin de justice sociale, sur laquelle s'appuyer pour repenser la société actuelle (société de consommation), jeunesse sensibilisée aux enjeux environnementaux.
- Les jeunes considèrent que les autres générations sont responsables de la situation planétaire : Notion de méfiance réciproque.
- Une place dans la société que les jeunes ont dû prendre eux-mêmes. La jeunesse d'aujourd'hui est clivée : engagée ou non.
- La jeunesse est présente mais elle n'est pas forcément prise en compte dans la décision.
- A l'avenir, la jeunesse sera très connectée, avec des comportements en avance et elle risque d'être distante des institutions.

Le Conseil propose de repenser les manières d'impliquer la jeunesse dans la vie de la société, d'aller chercher les jeunes via le numérique notamment. Pour pouvoir s'impliquer, il est nécessaire de leur donner du temps et de les dégager des contraintes du quotidien. Un enjeu est donc aussi de réduire les inégalités pour donner plus de place aux jeunes.

Il est important que les jeunes se réunissent entre eux, mais aussi de donner des espaces de mixité intergénérationnelle ; il faut créer des conditions à la rencontre et ne pas supprimer celles qui existent déjà. L'éducation à la citoyenneté et à la vie sociale dès l'enfance est également un enjeu.

Les membres du Conseil ont défini plusieurs orientations et pistes d'actions:

- Favoriser la prise d'initiatives par les jeunes : les accompagner dans leurs projets via les acteurs locaux (ville, association, MJC, médiathèque), leur faire confiance et leur donner les moyens de réaliser leurs actions.
- Donner des places aux jeunes dans les espaces de délibération existants (conseils municipaux, conseils d'arrondissement, missions locales, associations, différents acteurs locaux) pour qu'ils soient parties prenantes de la décision.
- Généraliser des comités intergénérationnels incluant la jeunesse dans la prise de décision.
- Créer un conseil consultatif jeunesse pour valoriser la parole des jeunes.
- Impliquer les jeunes dans le vivre-ensemble intergénérationnel via le numérique (internet, réseaux sociaux) : créer un lien entre les générations, pour mieux se connaître et mieux se comprendre.
- Recenser les logements inoccupés et les rendre accessibles aux jeunes pour favoriser l'accès au logement.

[Le détail de ces actions est à retrouver en annexe de cet avis.](#)

Quelles actions mettre en place pour répondre aux difficultés rencontrées par la jeunesse durant cette crise sanitaire ?

	Proposition 1 - persona Anis	Proposition 2 - persona Fouzia	Proposition 3 - personas Edgar et Ivana	Proposition 4 - persona Sabine	Proposition 5 - persona Hamine	Proposition 6 - persona Carolina
Idée	Orienter vers une médiation - Accès aux droits / santé	Ecouter la parole, la demande de la jeunesse (intergénération / mixité sociale)	Libérer du temps, trouver un mode de garde	Avoir le souci de chacun pour le guider dans l'intérêt collectif	Aider à garder espoir dans son projet de vie	Mettre en place un soutien pour remplir Parcours Sup
Objectif / intention	Régulariser son titre de séjour (droit / santé) & droit à la santé	Mise en lien entre la jeunesse et les seniors. (Re)donner la parole à la jeunesse et aux étudiants : envie - besoin	Eviter l'isolement des jeunes parents	Sortir de l'isolement et de l'invisibilité	Retrouver le lien social avec son environnement artistique	Aider à comprendre la plateforme et remplir les vœux
Pour qui ?		Jeunesse 15 ans / 30 ans	Pour Edgar : se libérer du temps pour trouver un emploi. Premier tremplin pour une vie sociale. Moyen de garde pour le couple ; se libérer du temps de loisirs (activités non professionnelles).	Pour les étudiant.e.s qui ne sont pas lyonnais.e.s	Jeunes intermittents (et amateurs)	Pour tous. Moment important de la vie du lycéen/étudiant, ne peut pas passer à côté
Quand ?		Pourquoi attendre ? Tout de suite	A mettre en place le plus vite possible.	Dès leur arrivée	Dès que possible	Dans la dernière année de lycée
Comment ?		Pair à pair (entourage), au plus près	Création d'un mode d'accueil pour les enfants en urgence. Communiquer un peu plus sur l'existence des associations / création d'association (comme le service civique, etc.). Mettre en place des heures d'intérêts généraux rémunérées qui pourraient créer du lien social.	Par les universités pour activer la solidarité et les identifier	Mise à disposition d'un local public et/ou associatif ou de spectacle	Par l'accompagnement de personnes formées au logiciel Parcours Sup (profs ? Conseillers d'orientation, autres étudiants...)
Où ?			Dans chaque arrondissement, communiquer par des publicités, etc.	Autour des associations étudiantes	Lyon intra-muros	Au lycée (hors cadre familial)
Freins	Toutes les collectivités sont surchargées	Diversité des situations, lisibilité des dispositifs existants	Limite des places de garde. Coût de l'investissement. Lourdeur administrative française.	La protection des données personnelles des étudiants	Contraintes liées à la covid (ex couvre-feu ou reconfinement)	Le personnel utile / les barrières Covid
Leviers		Structures existantes ?	S'appuyer sur des moyens existants, les mairies d'arrondissements	Diffuser l'information	Mise en relation via site de la ville de Lyon, réseaux sociaux, crous, missions locales, etc.	Protocole sanitaire strict

Comment accompagner l'émancipation de la jeunesse en particulier, confrontée aux défis majeurs du monde à venir ?

	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Proposition 4	Proposition 5	Proposition 6
Idée	Conseil consultatif Jeunesse Lyon /!\ Représentative de toutes les couches sociales : éducation, quartier, environnement	Conseil consultatif intergénérationnel / Renforcer le lien intergénérationnel Le comité doit être équilibré et toutes les générations doivent être écoutées de la même façon	Les impliquer dans notre démocratie = le vivre ensemble	C'est d'abord faire confiance aux jeunes	Garder des places aux jeunes dans les espaces de délibération	Recenser les logements inoccupés et les rendre accessibles aux jeunes
Objectif / intention	La jeunesse réfléchit et propose d'elle-même / Valoriser la parole et les envies de chacun.e	Donner plus de parole et de pouvoir dans la prise de décision. Chaque décision doit passer par le "filtre" de la jeunesse. /!\ Ne doit pas devenir un conflit contre génération	Trouver le lien entre les générations		Permettre le débat et la discussion entre les générations = les jeunes partie prenantes de la décision	Favoriser l'accès au logement pour réduire les inégalités sociales
Pour qui ?		De façon équilibrée > pour tous	Rassembler toutes les générations		Tous les jeunes jusqu'à 25 ans	Pour les jeunes qui n'ont pas accès au logement
Quand ?	Se soumettre à leurs disponibilités (temporalité). Quel temps ? Pas que du ponctuel.	Dès que possible, à moyen terme	Dès que possible			A partir de maintenant
Comment ?	Avec eux, par eux. Aider à dégager du temps aux individus en prenant en compte études, soutien familial, éloignement, maladie, handicap	Conseils de quartier / arrondissements	En allant les chercher dans les réseaux sociaux, youtube, par leurs communautés...	Donner aux jeunes envie de participer à des actions citoyennes et leur permettre de le faire / pour les jeunes qui ont des projets, les accompagner et les soutenir		Plafonnement des loyers, solliciter des logements vacants
Où ?			Internet	Associations, centres sociaux, MJC, médiathèque	Conseil municipal, d'arrondissement, conseils d'administration, associations, université, mission locale	Partout en particulier dans le Rhône et dans les grandes villes
Freins			Méfiance réciproque	Le manque d'information, le manque de confiance des adultes, même les critiques,	Lutter contre les a priori	Comment réquisitionner, convaincre les propriétaires ?
Leviers		Généraliser des comités intergénérationnels à l'instar de Conseil consultatif pour donner la parole et le pouvoir dans la prise de décisions. Que ce soit à l'échelle locale ou nationale.	Reconnaître ses torts, valoriser leurs actions	laisser prendre des initiatives	Trouver des espaces d'échanges pour mieux se comprendre	Financer les loyers, donner des compensations aux propriétaires